

**Etat intérieur de l'église des Augustins**

---

**Question**

L'église et le couvent des Augustins appartiennent à l'Etat depuis 1847. Je m'étais déjà inquiété de l'état intérieur de l'église qui s'est encore détérioré.

Un examen visuel permet de constater :

1. Que l'humidité s'attaque à la peinture des murs, notamment à la façade septentrionale (groupe de photos 1) ;
2. La voûte de la nef a été repeinte, mais les voûtes des bas-côtés sont détériorées et devraient être repeintes (groupe de photos 2) ;
3. Les autels de Sainte Anne (Meinrad Keller 1746), de Saint Victorius (Sautter 1754), de Saint Erhard le patron des boulangers (Jean-Jacques Reyff 1685) et de Notre-Dame de la Consolation (Pancrace Reyff 1666–1670) sont en imitation de faux marbre. En réalité il s'agit de bois peints qui sont victimes de la mauvaise hygrométrie de l'église qui rend la peinture écaillée. Un restaurateur d'art a collé, provisoirement en 2000, du papier japon pour consolider cette peinture qui s'écaille. Une restauration était alors prévue mais rien n'a été fait depuis 10 ans. Pire : des visiteurs arrachent ces papiers japon et contribuent à détériorer ces retables (groupe de photos 3 à 6) ;
4. Il en est de même pour l'autel de Saint Nicolas de Tolentino situé au côté sud. Les toiles ont été peintes par Gottfried Locher en 1781, artiste qui a peint la fresque qui orne le plafond de la salle du Grand Conseil (groupe de photos 7).

Je demande dès lors au Très Haut Conseil d'Etat :

1. Est-il d'accord de constater que l'état intérieur de l'église continue de se détériorer ?
2. Quelles sont ses intentions en matière de restauration de l'intérieur de l'église (hygrométrie, peinture, réfection des œuvres d'art endommagées), en sachant que le temps fait irrémédiablement son œuvre destructrice qui rendra les travaux d'autant plus chers qu'on les retarde ?

15 mars 2010

**Réponse du Conseil d'Etat**

L'église des Augustins a fait l'objet d'une importante étude d'ensemble en 2006 qui a débouché sur un rapport de coordination détaillé et complet daté du 20 janvier 2007. En résumé, ce document dresse un inventaire avec un état des lieux de tous les éléments qui composent le bâtiment et sa décoration intérieure. Ce rapport analyse les dégradations observées, définit les modes et les priorités d'intervention et propose une planification des étapes de rénovation. Les mesures prises depuis suivent les conclusions de ce rapport dans les limites des moyens disponibles. Le besoin d'investissement total est chiffré à 8,5 millions sur une durée minimum de 6–7 ans.

1. *Est-il d'accord de constater que l'état intérieur de l'église continue de se détériorer ?*

Si les détériorations ne sont pas complètement stoppées, elles sont largement ralenties et sous contrôle.

2. *Quelles sont ses intentions en matière de restauration de l'intérieur de l'église (hygrométrie, peinture, réfection des œuvres d'art endommagées), en sachant que le temps fait irrémédiablement son œuvre destructrice qui rendra les travaux d'autant plus chers qu'on les retarde ?*

En 2007 déjà, des mesures d'urgence ont été prises pour traiter les dégâts observés sur les autels des chapelles latérales. Un montant de près de 130 000 francs a été investi pour des travaux de sécurisation et de consolidation des polychromies sur les autels et sur les nombreuses sculptures qui en font partie. Avant de poursuivre avec la restauration proprement dite de ces autels, une amélioration des conditions de conservation, largement dépendantes du chauffage, était indispensable. Ainsi entre 2008 et 2009, le chauffage de l'église a été entièrement remplacé pour un montant total de près de 590 000 francs. Cette installation permet aujourd'hui de garantir un climat intérieur approprié répondant aux conditions de conservation requises pour des autels en bois peint qui sont en effet très sensibles aux variations de température et d'humidité.

Les premières étapes qui consistaient à prendre les mesures d'urgence et à garantir un climat de conservation approprié sont ainsi réalisées. Les étapes suivantes prévoient l'assainissement de l'enveloppe notamment des façades du chœur et des bas-côtés et la restauration intérieure des autels des chapelles latérales. Un appel d'offre est en préparation et sera lancé en automne de cette année. Le début de travaux est prévu pour 2011. Leur durée dépendra des moyens mis à disposition dans le cadre des budgets annuels.

Fribourg, le 17 mai 2010